

## SOMMAIRE

*Le lecteur prendra connaissance, sur le site internet de la revue (www.rtdh.eu), du dossier documentaire constitué pour chacun des articles publiés ainsi que, notamment, des tables cumulatives de l'ensemble des articles publiés par la revue depuis sa création en 1990.*

### CHRONIQUES

- L'exécution des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme (2009)*, par Elisabeth LAMBERT ABDELGAWAD ... 793
- Chronique des décisions rendues par la Cour interaméricaine des droits de l'homme (2008-2009)*, par Ludovic HENNEBEL et Hélène TIGROUDJA ..... 815



### NOTES DE JURISPRUDENCE

- Les bornes du texte et les limites de la créativité prétorienne (Cour eur. dr. h., Gde Ch., Scoppola c. Italie (n° 2), 17 septembre 2009)*, par Sébastien VAN DROOGHENBROECK 853
- La Cour de Justice de l'Union européenne et la rétention des étrangers en situation irrégulière dans le cadre de la directive « retour » (C.J.C.E., Gde Ch., Saïd Shamilovich Kadzoev (Huchbarov), 30 novembre 2009)*, par Jean-François AMÉDRO ..... 893
- L'expression artistique au regard de l'article 10 de la Convention européenne des droits de l'homme : analyse de la jurisprudence européenne (Cour eur. dr. h., 2<sup>ème</sup> sect., Akdas c. Turquie, 16 février 2010)*, par Céline RUET ..... 917
- Le contrôle du respect du secret de la correspondance par une loi transposant une directive européenne (Cour const. féd. All., 2 mars 2010)*, par Michel FROMONT ..... 937

*Le transfert de détenus dans le cadre d'opérations militaires multinationales – La peine de mort dans le collimateur de la Cour européenne des droits de l'homme (Cour eur. dr. h., 4<sup>ème</sup> sect., Al-Saadoon et Mufdhi c. Royaume-Uni, 30 juin 2009 et 2 mars 2010), par Philippe FRUMER.....* 959

*La Cour européenne des droits de l'homme et la justice sociale – à propos de l'égal accès à l'éducation des membres d'une minorité (Cour eur. dr. h., Gde Ch., Orsus et autres c. Croatie, 16 mars 2010), par Edouard DUBOUT .....* 987

☆

Bibliographie..... 1013

Revue des revues..... 1021

Comptes rendus et informations diverses..... 1025

☆

La revue trimestrielle des droits de l'homme est citée comme suit :  
«*Rev. trim. dr. h.*».

Une procédure de lecture des articles est mise en œuvre en vue d'assurer la qualité scientifique des textes publiés. Chaque article, dont le nom de l'auteur a été retiré, est envoyé en lecture auprès de deux membres au moins du comité scientifique ou du comité de rédaction, qui remettent un rapport circonstancié sur la qualité du texte avant son éventuelle publication.